



**OFFICE DES PÊCHEURS DE HOMARDS  
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE**  
208-735, chemin Principal  
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1G8  
Tél. : (418) 986-2822  
[ophim@tlb.sympatico.ca](mailto:ophim@tlb.sympatico.ca)  
[lehomarddesiles.com](http://lehomarddesiles.com)

Cap-aux-Meules, le 12 mai 2022

## **INFORMATIONS IMPORTANTES AUX PÊCHEURS – DÉBUT DE SAISON 2022**

### **1. CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ POUR LA SAISON 2022**

La Convention de mise en marché 2021 conclue le printemps dernier entre l'OPHIM et l'AQIP est reconduite pour la saison 2022.

Si vous souhaitez obtenir une copie de la Convention de mise en marché 2021 ou pour toute question à ce sujet, veuillez communiquer avec nous au 418 986-2822 ou par courriel à : [ophim@tlb.sympatico.ca](mailto:ophim@tlb.sympatico.ca).

### **2. RAPPEL AUX PÊCHEURS DES PRINCIPALES OBLIGATIONS ET INTERDICTIONS**

- Obligation d'utiliser du maquereau congelé pour appâter le homard;
- Obligation du pêcheur de mettre de côté les homards trop faibles, mutilés ou avec une seule pince pour faciliter leur récupération immédiate;
- Interdiction de faire tremper ses contenants avant de les utiliser pour transborder à quai le homard capturé.

### **3. CONTRIBUTION 2022**

La contribution pour la saison de pêche 2022 est de 0,04 \$ la livre de homards débarqués.

### **4. DÉMISSION DU PRÉSIDENT DE L'OPHIM**

En avril dernier, M. Pascal Chevarie, président de l'OPHIM, a annoncé sa démission aux membres du conseil d'administration. Depuis 2017, M. Chevarie, a travaillé ardemment à la gestion du Plan conjoint et a toujours eu à cœur le bien de l'OPHIM et des 325 pêcheurs qu'il représente.

À l'heure actuelle, les règles de régie interne ne permettent pas d'être à la fois membre d'une coopérative et administrateur de l'OPHIM. Or, à compter de cette saison, M. Chevarie pêchera pour la Coopérative Cap Dauphin. C'est ce qui explique la démission de M. Chevarie. Cette situation amène l'OPHIM à réfléchir à l'opportunité de revoir l'interdiction pour un administrateur d'être membre d'une coopérative, de façon à mieux prendre en considération la réalité de la présence d'une coopérative de pêcheurs aux Îles.

Les administrateurs et l'équipe de l'OPHIM tiennent à remercier sincèrement M. Chevarie pour ces cinq années de loyaux services au sein du conseil d'administration. Les membres du conseil d'administration ont désigné M. Rolland Turbide pour agir comme président de l'OPHIM jusqu'à la fin du mandat de président en 2023.

## 5. DEMANDE D'ARBITRAGE

La demande d'arbitrage pour le prix payé aux pêcheurs pour les semaines 3, 4 et 5 de la saison 2020 se poursuit. Au cours des derniers mois, il y a eu 4 séances d'arbitrage devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, soit les 25 janvier, 9 et 10 mars et 5 mai 2022. Nous vous tiendrons informés de la décision de la Régie lorsque celle-ci sera rendue.

## 6. SITE INTERNET

Il nous fait plaisir de vous informer que l'OPHIM a maintenant son site Web!

Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : [www.lehomarddesiles.com](http://www.lehomarddesiles.com) Une courte présentation en a été faite aux pêcheurs lors de l'AGA qui s'est tenue le 22 mars 2022.

Bien que le site ne soit pas encore tout à fait terminé et que son contenu sera bonifié au fil des prochains mois, sachez que cette saison vous pourrez y retrouver, entre autres, sous la rubrique « Zone des pêcheurs », les Avis aux pêcheurs, qui vous informerons du prix à chaque semaine.

## 7. ÉTUDE COÛT DE PÊCHE

La firme Cyr, Landry, Lapierre est présentement à travailler sur l'étude du coût de pêche, dont la date de dépôt est prévue pour le 31 juillet 2022.

## 8. MISE À JOUR DU FICHER PÊCHEUR

En cas de changement à vos coordonnées ou si vous souhaitez recevoir les « Avis aux pêcheurs » envoyés par courriel à chaque semaine de la saison de pêche, il est important de mettre à jour vos renseignements.

Pour ce faire, veuillez communiquer avec nous au 418 986-2822 ou par courriel à : [ophim@tlb.sympatico.ca](mailto:ophim@tlb.sympatico.ca). Vous pouvez aussi désormais télécharger le formulaire de mise à jour sur notre site web [www.lehomarddesiles.com](http://www.lehomarddesiles.com). Vous retrouverez le formulaire sous la rubrique « Zone des pêcheurs » dans les avis et communiqués aux pêcheurs.

En terminant, nous vous souhaitons à tous et à toutes une bonne saison de pêche,



Rolland Turbide

Président du conseil d'administration